

Enseignements tirés des quatre projets de participation

1 Contexte et objectifs

Entre 2022 à 2024, la Plateforme nationale contre la pauvreté a soutenu quatre projets de participation en leur fournissant des conseils et un suivi. Ce soutien faisait partie de l'axe de travail « participation » et avait pour objectif de compléter les bases déjà élaborées ([étude « Modèles de participation »](#) et [guide pratique « Et si vous nous donniez la parole »](#)), et de les tester dans la pratique.

L'appel aux projets participatifs a été lancé à l'occasion du [colloque participatif « Participation des personnes concernées à la prévention et à la lutte contre la pauvreté »](#) du 2 septembre 2021 à Berne puis diffusé sur le site internet et par la newsletter de la plateforme, entre autres.

Les quatre projets suivants ont bénéficié des conseils et du suivi de spécialistes expérimentés dans le domaine de la participation :

Projet	Responsables du projet	Spécialistes	Durée	Modèle ¹
Cours de perfectionnement sur la participation pour les professionnels et les personnes en situation de pauvreté	Haute école spécialisée bernoise, travail social Emanuela Chiapparini Kevin Bitsch	-	2022	6
«Culinaria – wir packen ein» (Culinaria – on emballa)	Commune de Wohlen (BE), service du travail des services sociaux régionaux de Wohlen Sarah Flury	Daniel Schaufelberger Büro Morpho	2022 - 2023	1
Améliorer l'appui social apporté aux bénéficiaires passant du revenu d'insertion aux régimes de retraite «RI-Retraite»	Canton de Vaud, Direction de l'insertion et des solidarités Anna Wahli Camille Jacquet	Sophie Guerry Caroline Reynaud Haute école de travail social Fribourg	2022 - 2024	1 (+ 5)
« Participation Moutier 23 »	Ville de Moutier, Service de la Jeunesse et des Actions communautaires (SeJAC) Silvère Ackermann	Jérôme Heim Michael Perret Haute école de gestion Arc	2022 - 2024	1 + 3

¹ cf. illustration 1

Ce document résume les informations et les conclusions importantes à l'attention d'autres responsables de projet intéressés.

2 Projets et résultats

Les projets sont brièvement décrits ci-dessous et situés dans l'aperçu des modèles de participation (cf. illustration 1) et les principales conclusions ainsi que les documents complémentaires sont mentionnés.

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
[1] Domaine politique / champ d'action de la participation	Développement de structures et de processus d'organisations de services	Formation initiale et continue de professionnels	Développement de bases politiques et légales	Discours public / lobbying	Entraide communautaire	Élaboration de bases de la participation
Acteurs impliqués	Personnes menacées ou touchées par la pauvreté					
	Organisations de services publiques ou privées	Hautes écoles	Décideurs étatiques	Organisations de personnes concernées, ONG, administrations, (hautes) écoles	Organisations d'entraide, en partie des ONG	ONG, administrations
[2] Horizon temporel et ancrage structurel de la participation (sous-modèles)	Modèle 1.1 Instances temporaires ↓ Modèle 1.2 Instances permanentes Modèle 1.3 Embauche à durée déterminée (ou indéterminée)	Modèle 2.1 Structures temporaires dans des hautes écoles Modèle 2.2 Structures permanentes dans des hautes écoles	Modèle 3.1 Instances temporaires ↓ Modèle 3.2 Instances permanentes	Modèle 4.1 Organisations permanentes de personnes concernées ↓ Modèle 4.2 Instances permanentes ↓ Modèle 4.3 Instances temporaires	Modèle 5.1 Organisations permanentes (co-)dirigées par une ONG ↓ Modèle 5.2 Organisations permanentes dirigées par des personnes concernées	Modèle 6.1 Instances temporaires visant à élaborer des bases théoriques ↓ Modèle 6.2 Instances temporaires visant à renforcer des bases personnelles

Illustration 1 : aperçu des modèles de participation (Chiapparini et al. 2020)

2.1 Cours de perfectionnement sur la participation pour les professionnels et les personnes en situation de pauvreté

La Haute école spécialisée bernoise (BFH) a développé un cours spécialisé « [Erfahrung und Fachwissen gemeinsam nutzen \(Mettre en commun les expériences et les connaissances spécialisées\)](#) » et l'a organisé en tant qu'événement pilote à l'automne 2022. L'objectif de ce cours était d'associer les connaissances spécialisées du travail social aux expériences acquises par les personnes en situation de pauvreté et d'offrir la possibilité aux participantes et participants de s'exercer et de développer la collaboration avec des professionnel-le-s ou des expert-e-s du vécu. Neuf personnes ont participé et ont développé ensemble des idées de projets (cf. notamment la boîte à outils pour l'école « [Toolbox Armut \(boîte à outils contre la pauvreté\)](#) »). Les idées de projet ont été présentées lors d'une [séance d'information publique](#).

Le projet peut se classer dans le modèle de participation suivant :

- Modèle 6 « Élaboration de bases de la participation » (élaborer des bases théoriques et renforcer des bases personnelles)

Le travail accompli pendant le cours de perfectionnement a entre autres montré l'importance de créer assez d'espace afin que toutes les personnes impliquées puissent faire connaissance, se sentir prises en charge et écoutées, afin de pouvoir ensuite aller les unes vers les autres. Il en résulte une compréhension de la perspective de l'autre qui s'avère être une condition importante pour la réussite de la collaboration. Les responsables de projet ont conclu qu'il fallait créer davantage d'opportunités et de conditions appropriées pour que cette participation puisse être vécue, pratiquée et développée sur un pied d'égalité.

Cela est notamment possible dans le cadre du cours de perfectionnement, qui peut être utilisé dans différents contextes. La BFH a organisé le cours de perfectionnement, entre autres, en automne 2024 pour le canton de Glaris. Les idées de projet développées en collaboration pendant le cours (par ex. améliorer l'accès aux services sociaux et à l'orientation professionnelle et de carrière) seront présentées lors d'une [séance d'information publique en décembre 2024](#). Les bases et l'évaluation du cours de perfectionnement sont disponibles dans cette [publication](#) (en allemand).

2.2 Culinaria – wir packen ein (Culinaria – on emballer)

Le projet des services sociaux régionaux de Wohlen (BE) consistait en une distribution de nourriture pour les personnes touchées par la pauvreté, qui offrait aussi une possibilité d'emploi et de participation aux bénévoles touchés ou non par la pauvreté. En s'appuyant sur cette offre et en collaboration avec les bénévoles, les responsables du projet ont fait évoluer la distribution alimentaire en un lieu de rencontre, en développant les possibilités et modalités de participation.

Le projet se classe dans le modèle de participation suivant :

- Modèle 1 « Développement de structure et de processus d'organisations de services », dans lequel la participation se faisait en intégrant pour une durée indéterminée à l'équipe d'organisation de la distribution alimentaire des personnes touchées par la pauvreté (modèle 1.2)

Ce projet montre que les approches participatives peuvent commencer à petite échelle et se développer en fonction des besoins, en collaboration avec les personnes concernées. L'ouverture des responsables du projet, qui ont offert de réelles possibilités de participation et ont laissé de côté leurs propres idées, a été essentielle pour le projet. Pour les personnes touchées par la pauvreté participant au projet, il était notamment important de pouvoir endosser un autre rôle et de ne pas venir à la distribution de denrées alimentaires en demandeurs, mais en tant qu'aidants ou bénéficiaires impliqués influant sur la conception du projet. En outre, le contexte d'un lieu de rencontre accessible conçu ensemble a permis d'atteindre et de conseiller d'autres personnes qui n'avaient jusque-là pas confiance dans les services sociaux.

[Plus d'informations sur « Culinararia – wir packen ein » \(en allemand\)](#)

2.3 Améliorer l'appui social apporté aux bénéficiaires passant du revenu d'insertion aux régimes de retraite

Dans le cadre de sa politique de la vieillesse (Vieillir2030), le canton de Vaud s'est fixé pour objectif d'offrir un soutien social et sanitaire adapté à leurs besoins aux personnes en transition entre l'aide sociale (revenu d'insertion) et l'AVS. Afin d'améliorer cette offre et de la développer, les responsables du projet ont pris en compte le point de vue des personnes concernées qui ont vécu cette transition ou qui sont sur le point de la vivre. À cette occasion, ils ont organisé, dans différentes régions, des ateliers avec d'(anciens) bénéficiaires de l'aide sociale. Leurs retours et leurs préoccupations ont ensuite été intégrés dans la refonte des processus des services sociaux régionaux et de leur collaboration avec les organisations de personnes âgées.

Au-delà de l'objectif du projet, le fait d'avoir contribué à ce processus a donné aux participantes et participants le sentiment d'être utile, de disposer de connaissances précieuses, et leur a donné envie de continuer de les exploiter. Ainsi, après le projet, certaines personnes impliquées ont pris l'initiative de mettre en place un conseil entre pairs. En plus des retours pratiques sur le projet, les participants professionnels ont également apprécié de pouvoir prendre le temps d'écouter les expertes et experts du vécu et de remettre en question leurs propres modes de fonctionnement. Les conditions de travail claires et clairement communiquées, les ressources en quantité suffisante (en particulier le temps) et l'implication des responsables des décisions ont été des facteurs de réussite décisifs.

Le projet se classe dans le modèle suivant :

- Modèle 1 « Développement de structures et de processus d'organisations de services » où la participation a eu lieu sous forme d'ateliers limités dans le temps (modèle 1.1)

De manière indépendante, mais en s'inspirant de l'expérience acquise par leur participation, les personnes ayant l'expérience de la pauvreté ont ensuite développé un projet autonome :

- Modèle 5 « Entraide communautaire », organisation permanente dirigée par des personnes concernées (modèle 5.2)

[Rapport des responsables du projet](#)

2.4 Participation Moutier 23

Le Service de la Jeunesse et des Actions communautaires (SeJAC) de la ville de Moutier a conçu, en collaboration avec des enfants, des jeunes, des personnes issues de la migration et des personnes en situation de pauvreté, une maison du peuple, qui rassemble diverses prestations pour la population, notamment un lieu de rencontre pour les jeunes et le siège du service. Le processus participatif de rénovation et redéfinition était ouvert à l'ensemble de la population, mais un soin particulier était porté à la participation des groupes et personnes habituellement éloignées des institutions et des processus démocratiques. De plus, le projet a fonctionné comme « laboratoire », à partir duquel ont été développées des recommandations visant à améliorer la participation citoyenne en ville de Moutier.

Le projet peut se classer dans le modèle suivant :

- Modèle 1 « Développement de structures et de processus d'organisations de services ». L'implication a eu lieu sous forme d'ateliers limités dans le temps (modèle 1.1), ceux-ci étant intégrés dans le travail accessible habituel du SeJAC avec les groupes cibles, une intégration importante pour le processus.

La deuxième phase du projet consistait à déduire de l'expérience de participation les bases politiques requises pour rendre les processus démocratiques de la ville plus inclusifs :

- Modèle 3 « Développement de bases politiques et légales » (au moyen d'instances temporaires, modèle 3.1)

Le processus de participation de ce projet ne s'adressait pas seulement aux personnes en situation de pauvreté mais à l'ensemble de la population. Dès lors, le défi du projet était d'atteindre un groupe cible très hétérogène, de le motiver à participer et de l'impliquer de manière adéquate tout au long du processus. Il s'avère que la participation fonctionne particulièrement bien lorsque les participants ont des tâches concrètes à réaliser et en tirent des bénéfices, que ce soit la mise en œuvre de recommandations élaborées ou l'acquisition de compétences, une plus grande assurance en soi ou une confiance accrue dans les institutions et les processus politiques. La condition est que tous les acteurs s'engagent dans le processus ou soient activement impliqués.

Davantage d'informations dans l'article : [Repenser la Maison prévôtoise - RJB votre radio régionale](#) (3.3.2023)

2.5 Série de présentations « Participation – Expériences de terrain »

La Plateforme nationale contre la pauvreté a organisé dès septembre 2023 une [série de présentations en ligne](#) au cours desquelles les responsables et les participantes et participants aux projets ont présenté en vrac leurs expériences. En raison de l'intérêt et des retours positifs, la série de présentations a été poursuivie avec des présentations d'autres projets participatifs dès le printemps 2024.

3 Résumé

Les projets soutenus couvrent différents domaines d'action et donc plusieurs des modèles de participation identifiés dans l'étude Chiapparini et al. (2020). Étant donné le constat de l'étude selon lequel, notamment dans le domaine du développement des services publics et des administrations (modèle 1), on trouvait encore relativement peu de projets de participation (Chiapparini et al. 2020, p. XVI), il est réjouissant de constater que plusieurs projets ont justement pu être soutenus dans ce domaine.

Les effets positifs potentiels mentionnés dans l'étude ont été confirmés. Dans les projets appartenant au modèle 1, les effets positifs ont pu être observés à différents niveaux :

- Sur le plan individuel des personnes touchées ou menacées par la pauvreté : notamment le renforcement des connaissances sur le fonctionnement du système, le développement des compétences et l'atténuation des préjugés à l'égard des acteurs institutionnels ainsi que la perception (de soi et d'autrui) en tant qu'acteurs disposant de connaissances, d'expériences et de possibilités, et pouvant les utiliser.

- Sur le plan de l'administration : notamment l'optimisation des structures, des processus institutionnels et de l'offre ciblée, l'accès simplifié aux connaissances issues de l'expérience des personnes concernées ainsi qu'un meilleur accès aux groupes cibles difficilement accessibles.
- Sur le plan de la société : les bases d'activités communautaires supplémentaires ont notamment été posées.

Le projet classé en tant que modèle 6 « Élaboration de bases de la participation » a permis entre autres d'élargir les connaissances sur les méthodes et les techniques de participation et la compréhension des enjeux des projets de participation, tant du côté des personnes en situation de pauvreté que du côté des professionnels.

Dans le champ d'action du modèle 3 « Développement de bases politiques et légales », les effets attendus visent notamment, outre le renforcement des compétences et de la perception des personnes touchées par la pauvreté, des mesures plus efficaces, une légitimité accrue des politiques publiques et un renforcement du lien entre l'État et la société civile. Actuellement, l'on peut dire que le projet de la ville de Moutier a permis de formuler un objectif politique pour miser désormais davantage sur la participation et pour élaborer des recommandations à ce sujet.

Dans l'ensemble, l'expérience acquise au cours des divers projets a confirmé que la participation peut déployer ses effets lorsque certaines conditions sont réunies ou créées : tous les acteurs impliqués doivent pouvoir faire un pas les uns vers les autres. Ce processus nécessite du temps et de l'espace, car tous doivent être approchés et impliqués de manière appropriée, et doivent pouvoir développer leur confiance et leurs compétences (et reconnaître le bénéfice du processus). Cela vaut évidemment pour les personnes en situation de pauvreté, mais aussi pour les professionnel-le-s, les décideurs et les autres acteurs impliqués – il convient d'y prêter attention lors de la planification du projet. Il est toutefois essentiel qu'il y ait des possibilités réelles et concrètes de participation (ce qui suppose que les décideurs concernés soient également impliqués) et que ces possibilités de participation soient clairement communiquées et comprises par tous les participant-e-s, quelle que soit la portée de la participation. Dans un tel processus de participation, les personnes concernées peuvent percevoir leur rôle comme celui d'un contributeur et co-participant, et sont également perçues comme telles par les autres acteurs. Modifier les rôles donne plus de pouvoir aux personnes en situation de pauvreté et les rend plus autonomes. Enfin, les possibilités de participation continue contribuent à ce que les processus et leurs effets se construisent dans le temps avec tous les acteurs impliqués et s'inscrivent dans la durée.